

Bruxelles, le 20 novembre 2008

La bibliothèque numérique européenne «Europeana» est maintenant en ligne

Europeana, la bibliothèque multimédia européenne en ligne, est accessible au public dès aujourd'hui. En se rendant sur www.europeana.eu, les internautes du monde entier ont maintenant accès à plus de deux millions de livres, de cartes géographiques, d'enregistrements, de photographies, de documents d'archives, de tableaux et de films en provenance des bibliothèques nationales et d'institutions culturelles des 27 États membres de l'UE. Europeana offre de nouveaux moyens d'explorer le patrimoine européen: toute personne s'intéressant à la littérature, à l'art, aux sciences, à la politique, à l'Histoire, à l'architecture, à la musique ou au cinéma pourra accéder gratuitement et rapidement aux plus grandes collections et aux plus grands chefs-d'œuvre européens dans une bibliothèque virtuelle unique, en passant par un portail disponible dans toutes les langues de l'Union européenne. Ce n'est là toutefois qu'un début. En 2010, Europeana donnera accès à des millions d'œuvres représentant la grande diversité culturelle de l'Europe et comprendra des rubriques interactives telles que des communautés thématiques. De 2009 à 2011, environ 2 millions d'euros provenant de fonds communautaires y seront consacrés chaque année. La Commission envisage également de faire participer le secteur privé à l'expansion ultérieure de la bibliothèque numérique européenne. En septembre 2007, dans une résolution votée à une large majorité, le Parlement européen avait soutenu la création d'une bibliothèque numérique européenne.

José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, a déclaré: «Avec Europeana, nous concilions l'avantage concurrentiel détenu par l'Europe dans les technologies de communication et de réseau avec la richesse de notre patrimoine culturel. Les Européens auront maintenant la possibilité d'accéder rapidement et facilement, sur un espace unique, aux formidables ressources de nos grandes collections. Europeana est bien plus qu'une bibliothèque, c'est un véritable gisement d'inspiration pour les Européens du XXI^{ème} siècle qui les aide à rivaliser de créativité avec leurs aïeux les plus inventifs tels que les génies de la Renaissance. Imaginez seulement les possibilités qu'elle offre aux étudiants, aux amateurs d'art ou aux chercheurs pour accéder en ligne aux trésors culturels des États membres, les regrouper et les étudier. Il est ainsi démontré avec force que la culture est au cœur de l'intégration européenne.»

«Europeana nous fait voyager dans le temps, traverser les frontières et découvrir des idées nouvelles sur ce qu'est notre culture. Plus encore, elle reliera les gens à leur Histoire et, grâce aux pages et aux outils interactifs, elle créera un lien entre eux», a déclaré Viviane Reding, membre de la Commission chargée de la société de l'information et des médias. «J'appelle maintenant les institutions culturelles, les maisons d'édition et les entreprises technologiques d'Europe à poursuivre l'approvisionnement d'Europeana en ressources au format numérique. Nous devrions faire d'Europeana un espace de participation interactive et de création à

portée de clavier pour ceux qui veulent façonner leur propre contribution à la culture européenne et la partager avec d'autres. Mon objectif est qu'en 2010, Europeana comporte au moins dix millions de références.»

Elisabeth Niggemann, directrice générale de la bibliothèque nationale allemande et présidente de la fondation pour la bibliothèque numérique européenne - l'organisme derrière Europeana - a ajouté: «*Europeana rend les organismes culturels plus attractifs aux yeux de la génération du web 2.0 qui désire pouvoir en même temps lire des textes, visionner des films, écouter des sons et regarder des images sans se déplacer. En offrant aux jeunes un support multimédia complet, nous les relierons à la culture passée et actuelle de l'Europe.»*

Avec Europeana, il est possible en une seule opération d'effectuer des recherches et de naviguer dans les collections numérisées des bibliothèques, des archives et des musées européens. Cela signifie les utilisateurs peuvent explorer des sujets sans avoir à rechercher et à consulter de nombreux sites et centres de ressources.

Europeana a été lancée par la Commission en 2005 et portée à maturation en étroite collaboration avec les bibliothèques nationales et d'autres organismes culturels des États membres, ainsi qu'avec un important soutien du Parlement européen. Elle est gérée par la fondation pour la bibliothèque numérique européenne qui regroupe les principales associations européennes de bibliothèques, d'archives, de musées, d'archives audiovisuelles et d'institutions culturelles, et est hébergée par la bibliothèque nationale des Pays-Bas, la *Koninklijke Bibliotheek*.

Plus de 1 000 organismes culturels de toute l'Europe ont fourni des documents à Europeana. Des musées européens, dont le Louvre à Paris et le *Rijksmuseum* à Amsterdam, ont fourni des numérisations de tableaux et d'objets issus de leurs collections. Les services d'archives nationaux ont rendu disponibles des documents nationaux de premier ordre et l'Institut national de l'audiovisuel (INA - France) a fourni 80 000 enregistrements d'émissions du XX^{ème} siècle remontant jusqu'aux prises de vue sur les champs de bataille en France en 1914. Les bibliothèques nationales de toute l'Europe ont contribué en fournissant des ressources imprimées ou manuscrites, dont des copies numérisées de livres illustrés à l'origine d'idées nouvelles dans le monde entier.

En 2009-2010, environ 69 millions d'euros provenant du programme-cadre de recherche de l'Union européenne seront affectés à des activités de recherche sur les bibliothèques numériques. Pour la même période, environ 50 millions d'euros devraient être alloués à l'amélioration de l'accès au patrimoine scientifique et culturel européen au titre du volet «Société de l'information» du programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité.

Contexte:

La Commission européenne a commencé dès 2000 à œuvrer à la numérisation et à l'accessibilité en ligne de matériel culturel. De 2000 à 2005, elle a cofinancé des projets de recherche et encouragé une meilleure collaboration entre les États membres voulant mettre leur patrimoine culturel en ligne.

En juin 2005, Viviane Reding a fait de la bibliothèque européenne un projet phare de l'initiative «i2010 – une société de l'information européenne pour la croissance et l'emploi» (IP/05/643). En septembre 2005, la Commission a exposé les mesures nécessaires pour rendre le patrimoine culturel et scientifique européen accessible à tous (IP/05/1202). En août dernier, la Commission a demandé aux États membres d'accroître leur effort de contribution à Europeana, notamment en octroyant davantage de financement à la numérisation et en fournissant des données plus

claires sur le volume du matériel qu'ils vont numériser (IP/08/1255 et MEMO/08/546).

Le travail de la Commission sur la bibliothèque numérique européenne a été accompagné par un groupe d'experts à haut niveau issus du secteur public et du secteur privé: institutions culturelles, secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et titulaires de droits.

Pour de plus amples informations:

<http://www.europeana.eu/>

http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/index_fr.htm/

Press pack Europeana:

http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/itemlongdetail.cfm?item_id=4505

La résolution du Parlement européen du 27 septembre 2008 sur «i2010: vers une bibliothèque numérique européenne » (rapporteur: Marie-Hélène Descamps) est disponible sur:

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&language=FR&reference=P6-TA-2007-0416>

Infoclip sur la numérisation:

EN: <http://ec.europa.eu/avservices/video/video.cfm?sitelang=en&type=1>

FR: <http://ec.europa.eu/avservices/video/video.cfm?sitelang=fr&type=1>

Information importante:

L'inauguration officielle d'Europeana aura lieu aujourd'hui, **mardi 20 novembre, au palais de Charles de Lorraine de la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles**, en présence du président de la Commission José Manuel Barroso, de Viviane Reding, membre de la Commission chargée de la société de l'information et des médias, de Christine Albanel, ministre française de la Culture et présidente en exercice du Conseil des ministres de la Culture de l'Union européenne, des ministres de l'Union européenne chargés de la culture et de l'audiovisuel ainsi que de représentants d'organismes culturels européens.

Le lancement officiel d'Europeana se fera à la suite d'une session du Conseil des ministres de la Culture qui se tiendra aujourd'hui à Bruxelles. Au cours de cette session, les ministres de la Culture devraient adopter des conclusions exprimant un soutien fort au projet Europeana de la Commission européenne.

Martin Selmayr: 02.298.12.30

Mina Andreeva: 02.299.13.82